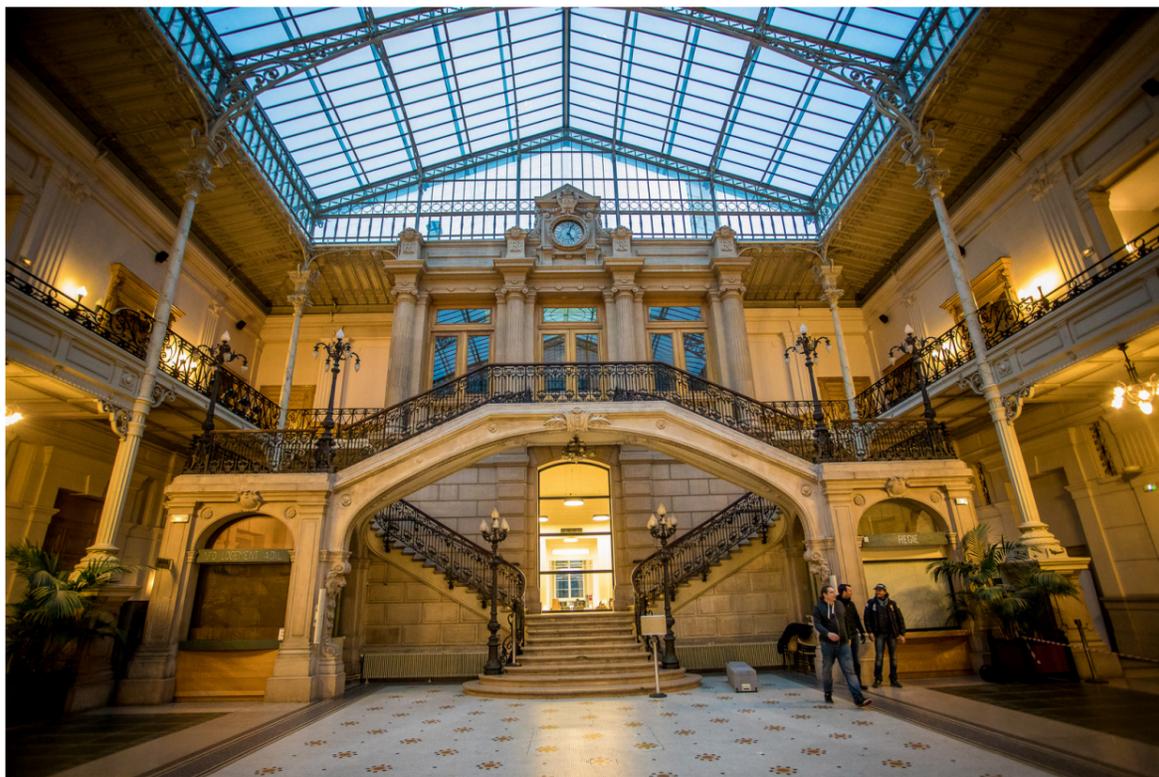




# Accompagnement aux démarches

## Permanences et services de la Mairie du 18<sup>e</sup>

**Septembre 2025**



**1, Place Jules Joffrin**

**01 53 41 18 18**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h**

**Le jeudi jusqu'à 19h30**

# Permanences gratuites

## Accompagnement généraliste

### Aide numérique en mairie

Permanence sans rendez-vous du service d'accompagnement numérique, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Ateliers d'accompagnement, sur rendez-vous auprès du service d'accompagnement numérique. Informations au **01 53 41 18 18**.

### Actions hors les murs des conseillers numériques de la mairie

- Bibliothèque Romilly (16 av. de la Porte de Montmartre) : un mercredi sur deux, de 10h à 12h (rdv à prendre à l'accueil de la bibliothèque ou au **01 42 55 60 20**)
- Bibliothèque Sabatier (29 rue Hermel) : tous les mardis de 16h à 19h (rdv à prendre à l'accueil de la bibliothèque ou au **01 53 41 35 60**)
- Lab'Chapelle (9 allée Léon Bronchard) : tous les jeudis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Informations au **06 64 28 29 19**.

### Médiateur de Ville de Paris

La mission du Médiateur consiste à apporter son aide à tout usager qui rencontre un litige avec un service de la Ville de Paris ou un bailleur social parisien.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

### Écrivains publics

Les associations *Atouts Cours* et *Ma plume est à vous* accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives, du lundi au vendredi.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie**, le jour-même.

### Bénévolat

L'association *France BENEVOLAT* propose des permanences ouvertes aux usagers en quête de bénévolat tous les jeudis après-midi.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.



ATOUTS  
COURS



France  
Bénévolat  
— Du cœur à l'action —

# Aide aux séniors

## Accompagnement généraliste

La Maison des solidarités du 18<sup>e</sup> propose une permanence d'aide aux séniors au sein de la mairie, tous les jeudis après-midi de 14h à 17h. Ce premier accompagnement généraliste vise à délivrer de l'information et à orienter les séniors et aidants familiaux vers les prestations et dispositifs dédiés.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

## Dossiers retraite

L'association *ADIPR* propose des permanences d'accompagnement retraite tous les mercredis après-midi.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

L'association *RESSAC* propose une permanence d'information et d'accompagnement sur les droits à la retraite (formulaires de demande de retraite de base, de retraite complémentaire, allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA) deux vendredis après-midi par mois.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

## Accompagnement informatique

L'association *Halaye* propose des cours d'informatique à destination des séniors tous les mercredis.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

## Loisirs

Les clubs séniors proposent de nombreuses activités gratuites ainsi que des stages et des ateliers, avec une participation financière progressive en fonction des ressources.

Informations et inscriptions en **mairie à l'accueil loisirs séniors** sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi après-midi.

# Aide aux victimes de violences et /ou discriminations

## Accompagnement des femmes victimes de violences

L'association *Droits d'urgence* propose des permanences d'accompagnement juridique aux victimes de violences conjugales tous les vendredis matin.

Informations disponibles à l'**accueil de la mairie** et demande de rendez-vous par mail : [atcrespo@droitsdurgence.org](mailto:atcrespo@droitsdurgence.org)

## Accompagnement des personnes victimes de racisme et/ou d'antisémitisme

La LICRA propose une permanence d'écoute et d'accompagnement individualisé des victimes de discriminations racistes et antisémites tous les premiers vendredis du mois de 9h30 à 12h30.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

## Handicap

### Permanence "MDPH près de chez vous"

Informations sur les prestations de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et accompagnement dans le remplissage des dossiers de demande.

Tous les vendredis à la Maison des solidarités du 18<sup>e</sup>, 115 bis rue Ordener.

Rendez-vous à prendre en ligne sur le site de la MDPH.

Accompagnement numérique possible en mairie.



# Aide juridique

## Tout publics, toutes problématiques

Le Barreau de Paris propose des permanences d'avocats généralistes ou spécialisées (droit la famille, droit du travail...) le lundi, le mercredi et le vendredi.

Rendez-vous à prendre en ligne, ou directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.



## Conciliateurs de justice

Permanence tous les mercredis et jeudis matin.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

Informations sur [conciliateurs.fr](http://conciliateurs.fr)

## Consommateurs

L'Association de *Défense des Consommateurs Paris Nord Est* propose une permanence d'accompagnement juridique en mairie, trois mercredis matin par mois, sans rendez-vous, information au **01 42 41 85 04**.

## Personnes en réinsertion

L'association Montmartre Solidarité Insertion (MSI) propose des permanences d'accompagnement juridique tous les jeudis après-midi aux personnes en réinsertion.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

## Droit des étrangers

Le *Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* propose des permanences d'accompagnement sans rendez-vous tous les jeudis de 17h à 22h (accompagnement dépôt demande de papiers en préfecture) à la MVAC. Information à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

# Aide aux familles / petite enfance

## Accompagnement à la scolarité

L'association *Montmartre Solidarité Insertion (MSI)* propose des permanences d'aide aux devoirs tous les samedis de 10h à 13h.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

Le Relais Info Familles de la mairie informe et oriente sur toute l'offre d'accompagnement à la scolarité disponible dans le 18<sup>e</sup>.

## Médiation familiale

L'association CERAF Médiation propose une permanence de médiation familiale deux mardis matin par mois de 10h à 12h30. Ce premier accompagnement individuel peut concerner tout type de conflit familial et de séparation.

Rendez-vous à prendre en ligne ou auprès du **Relai Info Famille (RIF) de la mairie** ou au **01 53 41 17 02**.

## Information sur les crèches municipales

Permanences en mairie tenues par des responsables de crèches permettant de présenter aux familles le fonctionnement des structures de la petite enfance, le lundi après-midi et jeudi matin.

Rendez-vous à prendre en ligne.

## Prise de rendez-vous en ligne (crèches et CERAF) :



# Insertion

---

## Apprentissage du français et alphabétisation

L'association *ESSOR* propose des permanences d'accompagnement à l'alphabétisation et l'apprentissage du français tous les vendredis après-midi.

Rendez-vous à prendre directement à **l'accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

L'association *CEFIL / Réseau EIFFEL* propose des cours de français pour adultes en insertion professionnelle tous les vendredis de 10h15 à 13h15.

Rendez-vous à prendre directement à **l'accueil de la mairie** ou au **01 53 41 18 18**.

# Santé

## Accès aux soins / accompagnement

Permanence d'orientation orthophonique tous les vendredis de 9h à 17h.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

L'association *Le jour d'après* propose tous les vendredis une permanence d'accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques de 10h à 18h.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

L'association *Vision Solidarité* propose une prestation de lunettes gratuites sous réserve d'une orientation par un travailleur social, une semaine sur deux les mardis et mercredis de 10h à 17h.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

## Groupes de parole

L'association *DASA* (Dépendants Affectifs et Sexuels Anonymes France) propose des groupes de parole et des consultations médicales et psychologiques tous les jeudis de 18h à 21h.

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

L'association *Narcotiques anonymes* propose tous les samedis et mercredis de 12h à 14h et de 18h30 à 21h un groupe de parole (mercredi exclusivement pour les femmes).

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

# Logement / habitat

## Conseil généraliste logement et habitat

La permanence de l'ADIL (conseil juridique logement et habitat) accueille tous les mercredis, jeudis et vendredis en mairie.

Rendez-vous à prendre en ligne ou directement à l'**accueil de la mairie**, ou par téléphone au **01 53 41 18 18**.



## Rénovation énergétique

SOLIHA propose une permanence en mairie d'information sur la rénovation énergétique, ouverte aux propriétaires de logements.

Rendez-vous à prendre au **01 42 66 35 98** ou sur **www.soliprojet.fr**

# Entrepreneuriat

L'association *Africa For Good* propose des permanences tous les vendredis de 14h à 18h pour accompagner les entrepreneurs, notamment les TPE, et les porteurs de projets (rencontre entre pairs, échanges de bonnes pratiques, solidarité active).

Rendez-vous à prendre directement à l'**accueil de la MVAC** ou au **01 42 23 20 20**.

L'association PIVOD informe et accompagne à la création d'entreprises.

Rendez-vous à prendre au **01 56 68 07 00** ou par courriel : **pivod75@orange.fr**

# Services de la mairie

## Accompagnement

**numérique** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30)

Espace numérique sans rendez-vous pour informer et accompagner dans la réalisation des démarches administratives en ligne de la Ville de Paris.

**État Civil** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30, samedi 9h-12h30)

- Déclarations de naissance et décès
- Mariage / PACS
- Reconnaissances
- Livrets de famille
- Changement nom/prénom
- Délivrance d'actes d'état civil



**Familles** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30)

- Inscription crèche
- Inscription école / dérogation scolaire
- Relais information famille (RIF) :
  - Information et orientation petite-enfance
  - Réunions sur les différents modes d'accueil ouvertes à tous les parents, tous les deux moi
  - Bons plans culture et jeunesse
  - Soutien à la parentalité
  - Médiation familiale
- Paiement factures Paris famille et cantine (09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)

**Élections** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30)

- Inscription sur les listes électorales
- Recensement citoyen

**Logement social** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30)

Point accueil logement au sein de la mairie sur rendez-vous en ligne.  
Pré-accueil sans rendez-vous pour les démarches suivantes : information générale, retrait de demande de logement social, renouvellement d'une demande, compléter / mettre à jour un dossier avec de nouvelles pièces justificatives ou prendre rendez-vous si le dossier le nécessite.

**Cartes d'identité / passeports** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30)

- Dépôt et retrait de la carte nationale d'identité / passeport

**MVAC (Maison de la Vie Associative et Citoyenne)**

Lieu de vie au service des associations et des habitants, la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) accueille les associations de l'arrondissement et les accompagne dans leur développement et leur projet. Elle informe sur la vie associative locale et organise des échanges inter-associatifs, conférences, animations... Elle oriente aussi vers tous les dispositifs d'engagement citoyen et de bénévolat.

- fermée le lundi et le dimanche
- mardi, mercredi et vendredi : 10h-18h30
- jeudi : 13h30-19h
- samedi : 10h-14h

**15 Passage Ramey, 75018 Paris****01 42 23 20 20****maison.asso.18@paris.fr****Affaires générales** (8h30-17h, jeudi 8h30-19h30)

- Recensement de la population
- Légalisation de signatures
- Certificats administratifs
- Attestation d'accueil
- Renseignement urbanisme

# Maison des Solidarités (MDS)

La MDS informe, oriente, accompagne les usagers de l'arrondissement dans leurs démarches sociales et dans l'ouverture de leurs droits :

- Délivrance des aides sociales municipales;
- Accompagnement social des Parisien·ne·s en difficulté ;
- Demandes de prise en charge des frais d'hébergement en établissement médico-social et d'allocation personnalisée d'autonomie ;
- Résidences autonomie et résidences appartement, clubs seniors, restaurants émeraudes).

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h**

**01 53 09 10 10**

**[casvp-s18@paris.fr](mailto:casvp-s18@paris.fr)**